

## Minutes de la Septième réunion du Conseil d'Administration de l'Initiative de l'Afrique sur les Energies Renouvelables

Addis Abeba, Ethiopie, 10 février 2019

### *Chefs des délégations présentes*

S.E. Prof. Alpha **CONDE**, Président du Conseil et Président de la Guinée

S.E. Hon Calle **SCHLETTWEIN**, Ministre des Finances de la Namibie

S.E. Dr Mohamed Shaker El MARKBI, Ministre de l'Electricite et des Energies Renouvelables de l'Egypte

S.E. AMB. Purity **MUHINDI**, Directeur de la Direction de l'Afrique et de l'Union Africaine au Ministère des Affaires Etrangères du Kenya

S.E. Dr Amani **ABOU-ZEID**, Commissaire de l'Infrastructure et de l'Energie, Commission de l'Union Africaine (CUA)

M. Amadou **HOTT**, Vice-Président du Complexe Electricité, Energie, Croissance Verte et Changement Climatique, Banque Africaine de Développement (BAD)

M. Stefano **MANSERVISI**, Directeur Général, pour la Coopération Internationale et le Développement, Commission Européenne (CE)

S.E Jean Baptiste **LEMOYNE** Le Secrétaire d'Etat Français aux Affaires Etrangères

### 1. Ouverture de la réunion

Son Excellence le Président Alpha Condé, Président du Conseil d'Administration de l'AREI a souhaité la bienvenue à tous les membres du Conseil et à tous les observateurs et a déclaré ouverte la réunion.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté

### 3. Adoption du compte-rendu de la sixième réunion du Conseil d'Administration tenue à Nouakchott le 1er juillet 2018

Le compte rendu de la sixième réunion du Conseil d'Administration a été adopté.

La sixième réunion du Conseil d'Administration, a formulé des recommandations précises à l'endroit de l'IDU, à savoir la présentation d'un plan de travail et un budget pluriannuel détaillés, la prolongation des accords d'hébergement de l'Unité Indépendante de mise en Œuvre à la BAD afin de rester dans le cadre juridique de la gouvernance, ainsi que des propositions de pistes de réflexion comme demandé par l'Egypte, sur la transition possible vers l'hébergement permanent de l'AREI, l'IDU doit plus précisément présenter les conditions minimales dont doit disposer un pays pour espérer candidater pour abriter le siège de l'AREI.

### 4. Situation à la prise de service de la Nouvelle Directrice

La Directrice de l'IDU, Madame Safiatou Alzouma NOUHOU a été contractée par la BAD le 17 Septembre 2018 au même niveau de rémunération que le Directeur Intérimaire. Dans son intervention, elle a rappelé l'engagement pris auprès de son Excellence Professeur Alpha CONDE de servir l'AREI et le continent africain avec loyauté et intégrité. A la prise de fonction de la Directrice, l'IDU avait à son actif l'organisation de deux rencontres sous régionales :

- l'Afrique Centrale et
- l'Afrique de l'Est.

Elle a aussi précisé que deux consultants avaient des contrats en cours et dans un souci de continuité dans la conduite des activités de l'IDU, notamment en matière de coordination des axes de travail prioritaires, les contrats de ces deux consultants ont été prolongés jusqu'à fin décembre 2018 pour leur permettre de soumettre les livrables prévus dans leurs termes de référence, malheureusement les livrables ne sont toujours pas remis. Le contrat de l'Assistante Administrative Sénior a aussi été prolongé de six mois jusqu'à fin mai 2019.

La Directrice a mentionné le recrutement de :

- Un Expert Senior en Energie et Développement de Curricula le 03 janvier 2019 (pour 6 mois) avec l'appui de l'Union Européenne à travers la TAF (Technical Assistance Facility), pour appuyer la mise en œuvre de certaines composantes du programme de travail ;
- Un Expert Senior en Energie Renouvelable et Planification et Gestion des Affaires le 07 janvier 2019 pour trois mois en vue d'appuyer la gestion du programme.

Le recrutement d'un Expert Junior en Communication est en cours avec l'appui de l'Union Européenne afin de donner plus de visibilité à l'AREI à travers des activités déterminantes telles que la communication et la sensibilisation.

L'IDU a insisté sur l'importance de renforcer en urgence l'Equipe de l'IDU par des Experts basés en Afrique ou dans l'obligation de passer au moins 50% de leur temps de travail en Afrique.

Il a été soumis au Conseil le recrutement de:

- Assistante Administrative et permanente ;
- Cinq Experts juniors supervisés ;
- Deux Experts Séniors.

Car le retard accusé dans la mise en œuvre des activités et l'importance d'atteindre les objectifs de 10 GW en 2020 et 300 GW en 2030 nécessitent un renforcement rapide des équipes. Il a été recommandé de ne pas passer par le processus de recrutement de la BAD (Banque Africaine de Développement) d'autant plus que cette disposition est autorisée dans les règles de la Fiducie (BAD).

Suite à la question du Président Coordinateur sur les raisons pour lesquelles la Directrice souhaite ne pas passer par le processus de la BAD pour le recrutement des experts, cette dernière a souligné les coûts et la lourdeur des procédures de la Fiducie.

Le Vice-Président de la BAD Mr HOTT a réagi en précisant les deux types de contrats pour les experts seniors notamment les projets staff qui pourraient être recrutés pour un contrat de trois ans comme la Directrice et les Consultants qui sont généralement recrutés pour une période relativement courte afin d'accomplir des activités ponctuelles.

Le Président Coordinateur souligne qu'un recrutement effectué en dehors des procédures de la BAD risque d'être contesté par les administrateurs et demande l'avis du Conseil sur les bases et critères sur lesquels ces experts seront recrutés.

M. Stefano MANSERVISI, de la Commission Européenne (UE) a précisé que l'UE a mis à la disposition de l'IDU trois (3) millions d'euros pour aider l'IDU et que les procédures de la BAD ne doivent pas retarder l'utilisation de ces fonds. Il faut que la BAD et l'Unité de mise en Œuvre trouvent des mécanismes pour utiliser ses fonds. L'appui de l'Union Européenne à travers la TAF n'est plus envisageable comme ce fut le cas. La Commission Européenne est prête à travailler sous n'importe quelle hypothèse et avec n'importe quel interlocuteur, capable de gérer ses trois millions.

Suite à la demande du Président du Conseil - de concilier les deux impératifs à savoir le recrutement de cadres compétents et ce de manière accélérée, la BAD a proposé un temps de recrutement d'environ un mois et demi. Le Ministre Egyptien Shaker, a réagi en proposant que les recrutements se fassent en un mois, cette proposition a été appuyée par le Président Coordinateur et finalement la BAD en a pris acte.

## 5. Activités depuis la prise de fonction de la nouvelle direction

L'IDU a informé le Conseil sur ses rencontres de prise de contact avec les partenaires à Paris et Bruxelles du 19 au 23 Octobre 2018. A Paris, elle a rencontré le Ministère Français chargé de l'Europe, des Affaires Etrangères, One Planet Summit, l'ADEME ainsi que l'AFD. Tous les partenaires français ont renouvelé leur engagement à l'endroit de l'AREI et l'AFD a même confirmé suivre avec rigueur les avancées de ses projets et a indiqué l'existence de nombreux projets labellisés qui sont à maturité et devraient être portés au Conseil d'Administration de l'AREI pour adoption en respectant les critères d'éligibilité de l'AREI.

A l'Union Européenne, l'IDU a pris part à la réunion de coordination des initiatives de l'Union Européenne et a aussi eu une rencontre bilatérale avec la Direction Planète et Prospérité de la Direction Générale de la Coopération Internationale DEVCO. Tout comme la France, représentante des pays signataires de la COP 21, l'Union Européenne a renouvelé à l'AREI son total soutien. L'IDU a aussi participé à la plateforme de Haut Niveau de garanties de financement proposées pour les énergies renouvelables (le fonds de garanties de 4 Md€ de l'UE lancées à Johannesburg le 08/11/2018 qui permet un financement accessible au secteur privé de 40 milliards d'euros selon les règles classiques de la finance). L'IDU a aussi participé à la réunion CISA (Continental Infrastructure Seminar Africa) à Addis Abeba organisé par l'UA et l'UE.

Le 18 janvier 2018, en préparation du Conseil d'Administration, l'IDU a rencontré l'Union Européenne, la France et l'Allemagne à Bruxelles afin de faire un point précis sur les états d'avancement des projets adoptés mais également labellisés déjà en maturité selon les critères de l'AREI. Ainsi à ce jour une cinquantaine de projets sont en maturité respectant les critères de l'AREI. Une présentation succincte des perspectives pour les deux ans à venir a été faite par l'IDU et chacun des partenaires a réaffirmé son engagement.

Prenant la parole, Monsieur Le Ministre LEMOYNE a félicité le Président Professeur Condé pour son Leadership sur les énergies renouvelables et réaffirmé la disponibilité de la France à répondre aux sollicitations de l'AREI surtout durant cette phase de montée en puissance (structuration des stratégies et activités) d'où la mise à disposition de 3 Milliards d'Euros de contribution financière.

Tout comme la France, Mr Manservisi de l'Union Européenne a aussi réitéré sa disponibilité à soutenir l'AREI. Ainsi dans le cadre de l'Accord de Paris, l'UE a promis 1.5 Milliard d'euros, dont 500 millions ont été engagés et ont permis de mobiliser un investissement de 4,5 Milliards d'euros, pour une capacité de production 2.3 GW. D'autre part, l'UE a informé le Conseil du lancement de l'appel à propositions pour la garantie nouvellement établie en faveur des investissements privés. Cette garantie comporte six projets sur les énergies renouvelables dont entre autres, un projet de la Banque Africaine (DESCO : projets d'électrification en milieu rural) et un fonds de financement de projets en énergie renouvelable. Tous ces projets doivent être mis en œuvre dans le cadre de l'AREI

pour un souci de cohérence. L'UE distribuera très prochainement les détails de ces six projets. L'UE note que l'élargissement de leurs interventions qui au-delà du financement des projets couvrent à présent le dé-risquage des projets par la mise en place des garanties pour lever des fonds de la BAD, l'AFD mais aussi du secteur privé.

L'IDU a présenté les trois consultations régionales organisées entre Octobre 2018 et janvier 2019 :

- Le Caire les 8 et 9 Octobre 2018 pour l'Afrique du Nord ;
- Windhoek les 29 et 30 Novembre 2018 pour l'Afrique Australe
- Conakry les 28 et 29 Janvier 2019 pour l'Afrique de l'Ouest, ainsi que la Rencontre de Restitution Continentale organisée à Conakry le 30 janvier 2019.
- 

Ensuite la parole a été donnée à Mr Atef Marzouk, Chef de la Division Energie de la Commission de l'Union Africaine pour faire lecture des recommandations adoptées à la sortie de la restitution continentale.

L'IDU a aussi présenté la Première Réunion des Ministres de l'Energie des Pays Membres du Conseil d'Administration de l'AREI organisée au Caire le 22 janvier 2019 et a aussi porté à la connaissance du Conseil, l'offre de 25 bourses à l'AREI faite par l'Egypte pour des formations qui restent à définir.

Le Ministre Egyptien Dr Mohamed Shaker El Markbi a présenté les 5 recommandations qui ont été adoptées au sortir de la rencontre Ministérielle du Caire. Le Conseil a adopté plusieurs de ces recommandations notamment :

- a) **Promouvoir la coopération Sud-Sud**, en particulier entre les sous-régions africaines, dans le domaine de la réglementation et des cadres institutionnels. Apprenez de pays tels que l'Égypte et le Maroc, dont les autorités indépendantes en matière de réglementation sont bien restructurées et pleinement opérationnelles ;
- b) **Promouvoir la coopération Sud-Sud**, en particulier entre les sous-régions africaines, dans le renforcement des capacités ainsi que le développement des compétences humaines dans le domaine des énergies renouvelables tout au long de la chaîne de valeur ;
- c) **Réunion Ministérielle** : Le Conseil a adopté l'organisation de la réunion Ministérielle avant chaque Conseil d'Administration ordinaire. La seconde est fixée à Conakry.
- d) **Le Comité Technique Intérimaire** : la composition du Comité Technique Intérimaire dans le cadre de la structure de gouvernance d'AREI  
Le Conseil a adopté la mise en place du Comité Technique qui sera Intérimaire pour une période initiale de 12 mois. Le Comité Technique Intérimaire sera composé ainsi :

- **Membres**
  - Les cinq Points Focaux des Pays Membres du Conseil d'Administration
- **Observateurs**
  - Le chargé de l'Energie à l'Union Africaine
  - Un représentant de l'UE
  - Un représentant de la France
- **Secretariat**
  - Le Directeur de l'IDU

e) **Relation avec les Institutions du secteur des ENR** : Le Conseil a autorisé l'IDU à développer des partenariats avec des institutions / organisations internationales travaillant dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables (par exemple, ISA, IRENA, GEDCo, etc.).

## 6. Compte rendu de la passation

L'IDU a présenté un résumé de la passation avec le Directeur Intérimaire qui a eu lieu le 31 janvier 2019 à Conakry en présence d'un représentant de la BAD et d'un représentant du Président du Conseil d'Administration de l'AREI. La passation a couvert les activités réalisées durant la phase intérimaire ainsi que des montants qui resteraient dus à l'équipe sortante (honoraires et autres frais engagés). Ce dernier point n'ayant pas trouvé de solution durant la passation, il a été soumis à l'appréciation du Conseil. Le Conseil a donc demandé que l'ancienne équipe soumette un rapport des activités y compris les livrables à l'appréciation des membres du Conseil d'Administration pour décision au prochain Conseil.

## 7. Etats Financiers au 31/12/2018

Le VP de la BAD a présenté les Etats financiers non consolidés au 31 décembre 2018.

- Il a souligné qu'à ce jour, l'Allemagne (GIZ) et la France ont transféré respectivement 1 et 6 millions d'euros sur les comptes de la Banque Africaine de Développement (BAD).
- Le fonds fiduciaire de l'AREI est désormais opérationnel suite à l'autorisation obtenue de la France en 2018.
- La contribution allemande est toujours sur un compte de dépôt, l'accord de contribution n'ayant pas encore été conclu. Toutes les dépenses à ce jour sont donc imputées sur la contribution française.
- Sur le budget adopté pour la période 2017 au [31 /12/2018](#) de 2 707 000 USD soit 2 300 950 euros, la somme de 1,670,641 euros a été dépensée.

L'IDU souligne qu'à ce jour la contribution de l'Allemagne d'un montant total de 3 millions (2 Millions ne sont pas versés) et celle de l'UE de 3 millions soit un total de 5 Millions d'euros restent sans explication de la BAD sur leur recevabilité sur le compte AREI/IDU.

## 8. Stratégie Générale 2019-2020 et Programme de travail biennal 2019-2020

### a) Stratégie Générale 2019 – 2020

Le Conseil a adopté l'ensemble de la stratégie proposée pour la période 2019 et 2020 à savoir :

- La mise en place du Comité Technique
- La nouvelle identité visuelle
- La digitalisation maximale
- Les plateformes de formation régionales et les plateformes de restitution continentales
- Les événements de communications publics
- Les Conseils d'Administration Extraordinaires dédiés à l'adoption des projets

### b) Budgets 2019 et 2020

Le CA a adopté le budget 2019 mais a demandé de reporter l'adoption du budget 2020 au Conseil d'Administration ordinaire qui se tiendra à Niamey en marge du 33 Sommet de l'UA

### c) A noter

Que l'Égypte a proposé de mettre à la disposition du Comité Technique Intérimaire deux experts à sa charge en cas de surcharge de travail.

## 9. Personnalité Juridique de l'AREI et Siege

### a) Siège

L'IDU l'IDU a présenté les conditions minimales dont doit disposer un pays pour espérer abriter l'AREI. Dr Amani ABOU-ZEID, Commissaire de l'Infrastructure et de l'Energie, Commission de l'Union Africaine (CUA) a proposé qu'il y ait des critères clairs pour le choix du siège et un barème pour donner des points pour chaque critère pour une évaluation transparente des demandes/ offres.

### b) Personnalité Juridique de l'AREI

L'IDU a présenté des éléments tenant compte de la gouvernance d'AREI afin de réfléchir à sa personnalité juridique.

Après un tour de table il a été proposé que le Comité Technique Intérimaire fasse des recommandations au prochain Conseil d'Administration Ordinaire

M. Stefano MANSERVISI de l'UE a proposé de reporter les discussions sur le Siège Permanent et l'identité juridique au prochain Conseil d'Administration Ordinaire et de se focaliser sur les activités et le renforcement de l'Unité de Mise en Œuvre et la mise en place du Comité Technique Intérimaire - pour permettre à AREI d'être totalement opérationnelle dans les meilleurs délais.

Après un tour de table, le Conseil a adopté la proposition faite de reporter au prochain Conseil d'Administration le débat sur le choix du siège de l'AREI.

Par ailleurs il a été demandé à chaque pays d'envoyer ses remarques sur les critères, avant le prochain Conseil.

#### c) A noter – Hébergement de l'IDU à la BAD

L'IDU a attiré l'attention du Conseil sur la nécessité de prolonger l'hébergement de l'IDU à la BAD pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction jusqu'à l'identification d'un siège permanent pour l'AREI.

Suite à cela, l'Égypte et la Namibie par la voix de leurs Ministres, ont proposé que la prolongation de l'hébergement de l'IDU ne dépasse pas une période d'un an sans tacite reconduction, tout en précisant que l'option de fixer un délai doit permettre d'encourager le Conseil à agir pour choisir un siège pour l'AREI. Cette proposition a été appuyée par le VP de la BAD qui a rappelé que la tacite reconduction n'est pas permise.

### 10. Divers

Le Conseil a autorisé l'IDU à travailler avec des structures telles que GEIDCO, IRENA, ISA sans signer d'accord formel avec elles. Le Président a exhorté les membres du Conseil à accélérer la nomination de points focaux pour les pays de leurs régions réactives.

### 11. Clôture de la réunion

Le Président du Conseil d'Administration a remercié l'IDU pour son travail et tous les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement.